

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 15 mai 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.024

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 avril dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « 2018 à aujourd'hui, pour l'ensemble du Québec et pour chaque région :
- Nombre de patients en attente d'une consultation d'un médecin spécialiste
 - Nombre de patients en attente d'une consultation d'un médecin spécialiste par spécialité
 - Nombre de patients en attente d'une chirurgie
 - Nombre de patients en attente d'une chirurgie depuis plus d'un an
 - Nombre de patients en attente d'une chirurgie par spécialité
 - Nombre de personnes inscrites à un médecin de famille ou à un groupe de médecine familiale
 - Pourcentage de la population ayant accès à un service de première ligne
 - Nombre d'ambulances affectées à la suite des appels de la population
 - Durée moyenne entre l'appel et l'arrivée auprès du patient
 - Nombre de visites à l'urgence
 - Taux d'occupation des civières
 - Durée moyenne de séjour sur civière
 - Durée moyenne de séjour ambulatoire
 - Séjour sur civière avec et sans demande d'hospitalisation
 - Nombre de personnes en attente d'un premier service de soutien à domicile
 - Nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD selon la provenance de la demande
 - Taux d'heures supplémentaires travaillées par catégorie de personnel
 - Taux d'heures supplémentaires obligatoires travaillées par catégorie d'emploi » (*sic*).

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Nous désirons aussi vous informer qu'un rapport périodique concernant spécifiquement « le nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD selon la provenance de la demande » est accessible sur le site Web du Ministère sur la page des publications. Vous pourrez y accéder à partir de l'hyperlien suivant:
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/hebergement-chsld/>

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-66